

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie La Forêt des Découvertes Inc.	Numéro de permis 2020032	Date d'inspection Le 07 avril 2022	
Nom de l'établissement Garderie la Forêt des Découvertes Inc.		Numéro de téléphone (506) 509-0079	
Adresse 70 avenue des Pionniers Balmoral NB E8E 1E1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janel Aubut		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux En attente de l'inspection de santé pour faire la recommandation du permis. La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio. Lors de ma visite les enfants ont été à l'extérieur. Comme discuté avec la directrice importante de mettre à jour les dates d'expiration de l'assurance médicale, l'adresse soit complète ou il est demandé dans le profil de l'enfant. Important de ne pas barrer l'épipen. Le mettre a une hauteur pour pas les enfants le touche, mais facile d'accès pour l'éducatrice. Trousse de secours n'a pas besoin d'être barré. Dois être accessible facilement pour l'éducatrice.
--

original signé par
Janel Aubut

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 02 février 2022

Date

original signé par
Marie-Josée Discoll

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 02 février 2022

Date